



Conditions d'admission en 2GT à la section européenne espagnol à la rentrée 2018 au lycée de Chéraute

Avenue Jean Monnet 64130 Chéraute
Ce.0641779L@ac-bordeaux.fr
Tel : 05 59 28 22 28

En septembre 2017 le lycée de Chéraute propose aux élèves de 3ème venant s'inscrire au lycée en 2° Générale et Technologique la possibilité d'intégrer la section européenne espagnol. Cet enseignement est compatible avec la poursuite du Basque en LV3.

Particularités de la section :

Les élèves suivront exactement le même programme que les autres classes de 2GT, sans surcharge de travail supplémentaire, ni d'heures supplémentaires dans leurs emplois du temps.

Le lycée offre deux DNL (discipline non linguistique). Il s'agit des Sciences de la Vie et de la Terre et de l'Histoire-Géographie. Aussi, dans ces deux disciplines, certains cours (il ne s'agit pas de la totalité de l'enseignement) seront donnés en espagnol. En outre, au sein de l'Accompagnement Personnalisé (2 heures obligatoires pour toutes les classes de 2GT) les élèves suivront 1h d'approfondissement et de soutien en espagnol. D'autre part, des échanges avec l'Espagne seront assurés, ainsi que l'organisation de voyages scolaires. Ils pourront passer la Certification Cervantes en cours d'année (examen gratuit) leur permettant d'obtenir le niveau B1.

En fin d'année scolaire, en intégrant une classe de première, les élèves décideront de s'engager définitivement ou pas en section européenne pour le baccalauréat.

Conditions d'admission :

Auront tout naturellement leur place au sein de cette classe les élèves qui s'intéressent à la langue et à la culture espagnoles (LV1 et LV2), qui ont envie par goût et par plaisir d'aller plus loin dans leurs connaissances et dans la pratique de l'oral.

Obtenir le baccalauréat avec une mention section européenne est un atout indéniable pour la poursuite d'études.

Si vous souhaitez postuler pour la rentrée 2018 dans la classe européenne espagnol voici les démarches à suivre :

1) Pour le 11 mai 2018 (délai de rigueur) : merci d'envoyer à la proviseure-adjointe par mail ou courrier postal, les photocopies de vos bulletins de la classe de 3ème du 1er et du 2ème trimestre, accompagnés d'une lettre de motivation en français manuscrite, ainsi que les coordonnées complètes de la famille (surtout un numéro de téléphone).

2) Vous serez contactés par téléphone le jeudi 24 mai ou le vendredi 25 mai 2018 pour un entretien qui se déroulera la semaine suivante.